



---

## Conseil des droits de l'homme

49e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Guinée-Bissau

Genève, le 2 mai 2025

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Guinée-Bissau et lui formule les recommandations suivantes :

1. Garantir le plein exercice du droit à la liberté d'expression en assurant que les violations et les crimes commis contre les journalistes et les travailleurs des médias fassent l'objet d'enquêtes impartiales et de poursuites judiciaires et que les auteurs de ces actes soient tenus responsables.
2. Assurer le plein respect du droit de réunion pacifique sans usage excessif de la force, mettre en place des mécanismes efficaces d'enquête afin de traduire les responsables en justice en cas de violations.
3. Prendre les mesures nécessaires pour garantir la tenue d'élections libres, transparentes et inclusives, en conformité avec les normes internationales.
4. Poursuivre les efforts dans la mise en œuvre de l'interdiction des mutilations génitales féminines et élaborer une stratégie pour former tous les professionnels impliqués dans la lutte contre cette pratique.

Je vous remercie.